

CONSEIL

Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 3-4 juin 2025

Déclaration de Business at OECD (BIAC) à la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres 2025

Ouvrir la voie à une prospérité résiliente, inclusive et durable grâce à des échanges, des investissements et une innovation fondés sur des règles

Créé en 1962, *Business at OECD* (BIAC) est le partenaire institutionnel officiel de l'OCDE représentant les entreprises. Nous prônons la mise en place de politiques publiques permettant aux entreprises de toutes les tailles de contribuer à la croissance économique, au développement durable et à la prospérité de nos sociétés. Par l'intermédiaire de *Business at OECD*, des fédérations nationales représentant plus de 10 millions d'entreprises et d'employeurs apportent leurs éclairages dans les débats stratégiques cruciaux de l'Organisation qui façonnent les économies de marché et influent sur la gouvernance mondiale. Notre expertise s'enrichit des contributions d'un large éventail d'associations intersectorielles.

JT03567088

Table des matières

Introduction	3
Ouvrir la voie à la prospérité	3
Principaux résultats de notre enquête sur la situation économique	5
Améliorer le climat économique en 2025	5
Comment le secteur privé prend les devants	7
Améliorer la productivité et favoriser une croissance durable	7
Principaux messages en vue de la réunion au niveau des Ministres	8
Priorités des entreprises en ce qui concerne le programme de l'OCDE	8
Bâtir une économie mondiale durable grâce à des politiques innovantes	10
Renforcer les relations mondiales de l'OCDE et son élargissement	13
Mettre l'économie numérique au service d'une prospérité partagée	14
Progresser vers une gouvernance et une collaboration à l'échelle mondiale dans le domaine de l'intelligence artificielle	16
Notre réseau mondial	18
Membres nationaux de <i>Business at OECD</i> (BIAC)	18
Annexes	20
Autres priorités pour les entreprises en 2025	20

Introduction

Ouvrir la voie à la prospérité

1. Un climat de prévisibilité, de sécurité et de stabilité favorise la prospérité et rend les entreprises plus performantes. Toutefois, les dirigeants d'entreprises ont commencé l'année 2025 en étant confrontés à un contexte mondial de plus en plus polarisé et imprévisible. Les tensions géopolitiques s'accroissent dans toutes les régions, les initiatives unilatérales menacent d'affaiblir les liens entre les pays tandis que l'érosion des normes internationales remet en cause l'ordre mondial établi. Alors que des perturbations complexes déstabilisent de nombreux marchés, nous réaffirmons un principe simple : **l'activité économique transfrontalière requiert un ordre international prévisible, stable et fondé sur des règles.**

2. Il est plus que jamais dans l'intérêt collectif de poursuivre le dialogue et la coopération. Depuis plusieurs décennies, en mettant en avant des analyses fondées sur des données probantes et des principes visant à stimuler la croissance tirée par le secteur privé, l'emploi et l'ouverture des marchés, l'OCDE a été d'une utilité sans pareille pour les démocraties qui partagent la même vision du monde et adhèrent aux principes de l'économie de marché ainsi que pour un nombre croissant de pays non membres. Cependant, en 2025, il est malheureusement difficile de définir une orientation commune, notamment en matière de fiscalité, de droits de douane, d'échanges et de transition durable. **Il est vital que l'OCDE réunisse ses membres autour d'un programme commun.**

3. *Business at OECD* (BIAC) représente les principales fédérations d'entreprises des pays de l'OCDE et au-delà, et, à ce titre, fait front pour soutenir l'Organisation. La relation institutionnelle que le secteur privé entretient avec l'OCDE en tant que partie prenante essentielle et engagée constitue l'un des atouts fondamentaux de l'Organisation. Afin d'exploiter au mieux cet atout unique, **nous sommes là pour vous prodiguer nos conseils pour réfléchir, revoir et articuler la proposition de valeur de l'OCDE et lui donner corps.**

4. Nos recommandations suivent une ligne constante : l'OCDE devrait placer la compétitivité économique au centre de ses délibérations et collaborer avec les entreprises pour réduire les incertitudes, la volatilité ainsi que les préoccupations qui menacent de saper la fragile reprise économique mondiale.

5. Au-delà des nouveaux défis auxquels se heurtent les entreprises sur fond d'incertitudes mondiales majeures, il convient de s'attaquer aux contraintes persistantes :

- **Obstacles aux échanges et à l'investissement** : nous ne devons pas tenir pour acquise la stabilité conférée par l'actuel système fondé sur des règles et nous devons réitérer notre engagement en faveur des réformes nécessaires.
- **Tensions sur le marché du travail** : dans de nombreux secteurs, les employeurs ont du mal à pourvoir les postes vacants. L'évolution des profils d'emploi et les problèmes d'inadéquation des compétences constituent un défi majeur pour les sociétés vieillissantes.
- **Prix de l'énergie et volatilité énergétique** : il faut garantir une énergie fiable et abordable dans le cadre de la transition climatique, dans un contexte où les risques géopolitiques représentent toujours une menace pour l'approvisionnement en énergie.

- **Des charges fiscales nationales élevées** : il faut traiter la question de la charge fiscale et de la complexité de la fiscalité pour stimuler la croissance économique. L'efficacité des dépenses s'impose face à une dette publique élevée.
- **Charge réglementaire** : les formalités et obligations déclaratives excessives étouffent l'initiative privée. L'accent doit être donné à la qualité et à la cohérence de la réglementation et non pas à sa quantité et sa complexité.
- **Accès au financement** : les entreprises soulignent enfin l'importance de l'accès aux financements, ainsi que le manque d'incitations à investir dans la recherche-développement.

6. **Accorder la priorité à la compétitivité nécessite également la promotion de règles du jeu équitables.** Les aides publiques excessives dont ont bénéficié certains secteurs pendant des années de la part de certains gouvernements ont entraîné des perturbations. La concurrence et les luttes d'influence géopolitiques ont eu un impact sur les technologies de pointe et les politiques industrielles. Qui plus est, la sécurité économique se confond de façon croissante avec la sécurité nationale. Les membres de l'OCDE doivent collaborer plus efficacement sur ces questions, en consultation avec le secteur privé.

7. Les entreprises restent des acteurs clés dans la recherche de solutions face aux principaux défis planétaires, qu'il s'agisse des technologies émergentes, de la résilience des systèmes de santé ou de la bonne gestion de l'environnement. **L'innovation étant notre meilleur atout, des cadres cohérents, interopérables et puissants doivent étayer la mise au point, le déploiement et la diffusion des technologies.** Ces cadres doivent notamment permettre une transformation numérique et des flux de données suscitant la confiance, ainsi qu'une utilisation efficace de l'intelligence artificielle (IA). Pour favoriser les progrès en matière de durabilité environnementale, les orientations énoncées par l'OCDE doivent privilégier des politiques publiques efficaces, efficaces et fondées sur des données probantes, qui ne soient pas motivées par des considérations idéologiques.

8. Dans la perspective de notre contribution à la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) de 2025, le présent document expose les principales **priorités et recommandations des entreprises pour les débats de la RCM.**

Principaux résultats de notre enquête sur la situation économique

Améliorer le climat économique en 2025

9. En 2025, la priorité première de l'OCDE doit être de renforcer la compétitivité de nos économies de marché. L'OCDE étant dans une position unique pour comparer les résultats des politiques publiques nationales et encourager les réformes nécessaires, **nous avons le plaisir de vous présenter les principales conclusions de l'enquête de *Business at OECD* (BIAC) pour 2025¹ :**

- **Dans l'ensemble, il y a un large consensus sur la détérioration de la situation des entreprises : 68 % des sondés qualifient le contexte des affaires comme « passable », contre 78 % qui le jugeaient « bon » à l'automne dernier.** En outre, les attentes en matière de croissance économique ont diminué et divergent, 50 % des sondés anticipant une contraction modérée à forte de l'économie au cours de l'année à venir.
- **L'incertitude géopolitique (86 %), les obstacles au commerce et à l'investissement (66 %) et les perturbations des chaînes d'approvisionnement (43 %) sont les principales contraintes qui pèsent sur l'activité des entreprises.** Alors que les restrictions des politiques commerciales continuent d'évoluer, les membres s'inquiètent de l'augmentation des coûts pour les entreprises internationales et des conséquences profondes pour l'activité économique. Les décisions d'investissement devraient être entravées par l'incertitude croissante, plus de 70 % de nos membres prévoyant une « baisse modérée » des investissements des entreprises au cours de l'année prochaine et seulement 19 % prévoyant une « hausse modérée ». Les entreprises font également état d'une inquiétude croissante quant à la possibilité d'une persistance ou d'une augmentation de l'inflation au cours de l'année à venir.
- **Face à cette situation, nos membres restent préoccupés par l'environnement concurrentiel et les facteurs structurels de la croissance dans les pays de l'OCDE.** Des charges administratives et réglementaires importantes, une fiscalité élevée, les prix de l'énergie et un marché du travail en tension continuent de peser lourdement sur les entreprises, sans compter les inquiétudes liées aux tendances démographiques et fiscales et à l'augmentation des déficits publics. **Un programme de réformes structurelles plus ambitieux et plus complet est nécessaire dans l'ensemble de l'OCDE**, en particulier pour améliorer l'accès au financement, accroître l'offre d'énergie abordable,

¹ L'enquête Business at OECD (BIAC) sur la politique économique est menée deux fois par an auprès des principales organisations nationales d'entreprises et d'employeurs des pays membres de l'OCDE. L'enquête du printemps 2025 a été lancée fin mars et s'est achevée en avril. Le rapport de synthèse complet a été préparé en mai 2025.

renforcer les écosystèmes d'innovation et remédier aux tensions persistantes sur le marché du travail.

- **Aujourd'hui plus que jamais, le soutien politique est nécessaire pour favoriser un marché international compétitif et ouvert afin que les entreprises puissent prospérer dans un contexte mondial en constante évolution.** Nos membres soulignent que l'ouverture des marchés (93%), la politique numérique (58%) et des politiques énergétiques et climatiques cohérentes (53%) sont des domaines prioritaires pour la coopération internationale au sein de l'OCDE.

Comment le secteur privé prend les devants

Améliorer la productivité et favoriser une croissance durable

10. Dans une économie mondiale en pleine mutation, les entreprises ont un rôle capital à jouer pour ouvrir la voie. L'un des moyens les plus efficaces pour y parvenir est d'accroître la productivité, en ce qu'elle conduit à un avenir plus résilient, durable et inclusif.

La résilience au travers de l'efficiency et l'innovation

11. Une entreprise plus productive est une entreprise plus résiliente. En mettant fin au gaspillage, en simplifiant les opérations et en utilisant des technologies innovantes comme l'IA, les entreprises acquièrent une meilleure capacité d'adaptation en cas de perturbations (qu'il s'agisse de bouleversements sur les chaînes d'approvisionnement ou de modifications de la dynamique des marchés). Moins encombrées et plus agiles, les entreprises peuvent continuer à avancer même lorsque les temps sont incertains, renforçant ainsi la capacité de l'économie au sens large à résister aux crises.

La durabilité au travers de la productivité des ressources et la réduction des déchets

12. Les améliorations de la productivité vont de pair avec la durabilité. En plus d'abaisser les coûts, la diminution de la consommation d'énergie, l'optimisation de la logistique et la réduction des déchets liés aux matériaux ont un effet bénéfique sur l'environnement. À l'heure où les attentes relatives aux émissions et à la conduite responsable des acteurs économiques deviennent de plus en plus pressantes, les entreprises qui produisent davantage avec moins de ressources seront à la tête de la transition vers des économies plus durables et sobres en carbone.

L'inclusivité au travers de la participation et l'ouverture de débouchés

13. Les entreprises qui deviennent plus productives ouvrent des perspectives en matière d'investissement, que ce soit dans les compétences, la création d'emplois ou la pénétration de nouveaux marchés. Lorsqu'ils sont utilisés avec discernement, les outils numériques et l'automatisation permettent aux employés et aux petites entreprises de participer à l'économie du futur ; sans avancée technologique, nos économies et nos sociétés courent le risque de rester à la traîne.

14. Pour les entreprises, mettre la productivité au coeur du programme de l'OCDE n'est pas seulement un enjeu de compétitivité. En saisissant les possibilités de faire croître leur productivité, les entreprises contribuent à la prospérité à long terme pour tous.

Principaux messages en vue de la réunion au niveau des Ministres

Priorités des entreprises en ce qui concerne le programme de l'OCDE

Renforcer activement l'ouverture des marchés et le système commercial mondial fondé sur des règles

15. Les tensions géopolitiques, le nationalisme économique et les politiques protectionnistes menacent de plus en plus l'ordre économique international ouvert et fondé sur des règles qui a apporté la prospérité pendant des décennies. L'OCDE doit réaffirmer son rôle de défenseur des marchés ouverts, de garant de conditions de concurrence équitables, ainsi que d'un système commercial mondial fondé sur des règles, en faisant en sorte que les échanges et les investissements internationaux demeurent les principaux moteurs de la croissance économique.

16. *Business at OECD* est éminemment favorable au renforcement de la coopération internationale pour favoriser l'ouverture des marchés. L'OCDE, qui a succédé au plan Marshall et à l'OECE, a toujours apporté la preuve des bienfaits à long terme de l'intégration économique. Il est important que ses pays membres continuent à négocier, à se mettre d'accord et à mettre pleinement en œuvre les accords internationaux ayant trait aux échanges et aux investissements qui prônent la non-discrimination, la transparence et une concurrence loyale.

17. L'existence de démocraties fortes est fondamentale pour assurer une croissance économique durable, des conditions de marché équitables et des droits de propriété bien définis. L'OCDE doit favoriser le pluralisme et le dialogue dans l'élaboration des politiques économiques et commerciales. La stabilité politique et réglementaire devrait être une priorité de premier ordre pour attirer les investissements et accroître le commerce international.

Promouvoir les échanges et l'investissement au niveau mondial

18. Trente ans après l'instauration de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au cœur du système d'échanges et d'investissement fondé sur des règles multilatérales, nous constatons avec regret que la vision de marchés mondiaux ouverts, libres et équitables n'est pas aussi facile à concrétiser que beaucoup le pensaient. L'OCDE doit cependant continuer à apporter la preuve des bienfaits économiques que procure un système commercial international fondé sur des règles, en soutenant les efforts visant à réformer et renforcer l'OMC. Bien que la libéralisation des échanges multilatéraux demeure le but ultime, l'OCDE devrait reconnaître et soutenir le rôle que jouent les accords régionaux, plurilatéraux et bilatéraux au regard de l'instauration de normes de haut niveau et de la réalisation de progrès dans les domaines où le consensus mondial fait défaut.

19. Les pratiques commerciales déloyales devraient faire l'objet d'enquêtes et de remises en question car les aides et les réglementations discriminatoires mises en place par les États créent des distorsions sur les marchés mondiaux. L'OCDE devrait continuer à enquêter et à mettre en lumière les pratiques de distorsion des marchés, en veillant à ce que la concurrence reste loyale et à ce que les règles du commerce

mondial soient respectées. À mesure que l'intervention de l'État s'accroît dans plusieurs économies, en particulier dans les secteurs industriels, l'OCDE doit faire pression pour qu'il y ait plus de transparence et des règles plus claires en ce qui concerne les aides publiques, les subventions sectorielles et les transferts de technologie forcés. La non-discrimination devrait être le principe de base des aides publiques et des subventions sectorielles.

20. *Business at OECD* s'inquiète sérieusement de l'augmentation des droits de douane unilatéraux et de représailles qui menacent la stabilité des chaînes d'approvisionnement, contreviennent aux principes du libre-échange et accroissent le coût de la vie de nos sociétés. L'OCDE doit inciter à la retenue dans les mesures commerciales unilatérales, en mettant en avant les bienfaits économiques à long terme que procure un environnement commercial stable et prévisible. Les arguments selon lesquels les déficits commerciaux bilatéraux constitueraient le seul indicateur pour évaluer les relations commerciales nous inquiètent.

Lever les obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges

21. L'OCDE devrait continuer de jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne la gestion des obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges, en veillant à ce que les entreprises puissent se livrer à des échanges transfrontières efficaces. *Business at OECD* contribuera à la Stratégie de l'OCDE sur les échanges en fournissant des recommandations actualisées des entreprises en 2025. L'OCDE devrait continuer à mettre l'accent en particulier sur les aspects suivants :

- ***L'ouverture du commerce numérique*** : L'OCDE doit continuer à promouvoir les flux transfrontaliers de données, en veillant à ce que les politiques commerciales ayant trait au numérique coïncident avec les initiatives de l'OMC et à ce que les échanges électroniques demeurent hors du champ d'application des droits de douane ou des réglementations restrictives.
- ***Des politiques commerciales durables*** : *Business at OECD* est prêt à contribuer aux travaux de l'OCDE sur les échanges et l'environnement en relevant les défis de la mesure de l'intensité carbone et en plaidant pour des politiques fondées sur des données probantes, notamment dans le cadre du *Forum inclusif de l'OCDE sur les approches d'atténuation des émissions de carbone*. Compte tenu des inquiétudes relatives à la sécurité des approvisionnements, l'OCDE devrait mettre davantage l'accent sur les activités de l'économie circulaire, en les favorisant et les développant via les échanges.
- ***Des chaînes d'approvisionnement résilientes*** : Le *Forum de l'OCDE sur les chaînes d'approvisionnement critiques* devrait continuer à favoriser le dialogue public-privé afin de permettre aux entreprises de mettre en place des chaînes d'approvisionnement résilientes. Lorsqu'elle est accrue – et non réduite –, la diversification renforce la capacité des entreprises à amortir les chocs qui se produisent sur les chaînes d'approvisionnement.

Attirer et protéger les investissements étrangers

22. Afin d'attirer les investissements nécessaire à une économie mondiale durable et compétitive, l'OCDE doit s'assurer que les cadres correspondants garantissent la sécurité juridique, la transparence et l'équité. *Business at OECD* participera activement aux côtés de l'OCDE à la mise en œuvre de la *Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales* mise à jour. Dans ce contexte, nous plaident pour :

- ***L'État de droit et la sécurité juridique*** : L'OCDE devrait jouer un plus grand rôle dans la promotion de l'État de droit comme pilier essentiel des investissements et de la croissance économique. Les pays doivent se doter de cadres réglementaires prévisibles, transparents et efficaces, empêchant les modifications arbitraires qui sapent la confiance des investisseurs.

- ***Une forte protection des investissements*** : La protection des investissements est capitale et ne devrait pas dépendre de la nature de la source d'énergie concernée. Le fait d'exclure les investissements dans les combustibles fossiles des garanties offertes par les traités minerait la confiance des investisseurs ainsi qu'à la prévisibilité économique. Le règlement des différends entre les investisseurs et États est indispensable pour assurer la protection des investissements.
- ***Des politiques non discriminatoires*** : Les investisseurs étrangers doivent être traités avec équité, et les mécanismes de sélection des investissements doivent s'appuyer sur des définitions claires de ce que sont les risques pour la sécurité nationale, afin d'éviter des restrictions superflues.
- ***La collaboration entre le secteur public et le secteur privé*** : L'OCDE devrait aller plus loin dans ses orientations concernant les partenariats public-privé (PPP), en particulier pour ce qui concerne les investissements dans les infrastructures, afin de faire en sorte que les fonds privés contribuent à combler les manques en matière d'investissement.
- ***Un environnement exempt de corruption pour les entreprises*** : L'OCDE devrait accorder la priorité à la lutte contre la corruption car elle revêt une importance capitale pour assurer la croissance économique, le développement durable et la concurrence loyale. Cette lutte inclut les actions suivantes : promotion de nouvelles adhésions à la Convention de l'OCDE contre la corruption ; soutien aux stratégies nationales par des actions concrètes ; incitation à la mise en place d'une culture de l'intégrité au moyen de l'éducation, du renforcement des capacités et des outils numériques ; simplification des réglementations ; renforcement des canaux de signalement ; et enfin, la promotion du renforcement des capacités, en particulier pour les PME.

Sécurité nationale et coercition économique

23. Dans un grand nombre de pays, les préoccupations de sécurité nationale sont utilisées pour justifier les restrictions des échanges et des investissements. *Business at OECD* exhorte l'OCDE à adopter une attitude proactive en faisant barrage à la montée en puissance des modèles économiques centrés sur les États, qui portent atteinte aux principes de l'économie de marché. *Business at OECD* soutient l'Organisation dans ses efforts pour :

- ***Actualiser les recommandations de 2009 sur les politiques d'investissement liées à la sécurité nationale*** : À l'heure où les questions de sécurité nationale ont une incidence croissante sur les politiques relatives aux investissements internationaux, il est de plus en plus important que ces politiques respectent les principes fondamentaux de transparence et prévisibilité.
- ***Mettre fin aux contrôles à l'exportation disproportionnés*** : Les contrôles à l'exportation et les restrictions commerciales doivent rester ciblés, circonscrits et proportionnés, afin d'éviter les perturbations excessives pour les entreprises légitimes. La consultation du secteur privé est capitale.
- ***Promouvoir la neutralité concurrentielle*** : L'OCDE devrait s'assurer que les entreprises publiques et celles bénéficiant du soutien de l'État ne provoquent pas de distorsion sur les marchés mondiaux.
- ***Élaborer des stratégies pour lutter contre la coercition économique*** : *Business at OECD* encourage l'OCDE à favoriser une plus grande coordination entre ses pays membres pour faire face aux pratiques de coercition économique, notamment par des alertes précoces, le partage rapide d'informations et le soutien aux pays et régions ciblés.

Bâtir une économie mondiale durable grâce à des politiques innovantes

24. Pour bâtir une économie mondiale durable, il est impératif de mettre en œuvre des politiques qui concilient croissance économique, sécurité énergétique, durabilité environnementale et progrès social.

L'innovation étant notre meilleur atout pour relever les plus grands défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté, elle doit être une priorité absolue afin de favoriser la mise au point, le déploiement et la diffusion des technologies. Néanmoins, pour veiller à ce que les cadres des réglementations, des échanges et des investissements soient à la fois cohérents, pratiques et prévisibles, les mesures prises en faveur de la durabilité doivent être efficaces, efficaces et fondées sur des données probantes et non motivées par des considérations idéologiques. Il convient donc d'éviter les initiatives et les politiques nationales isolées qui ne reposent pas sur une telle base.

Assurer une transition écologique pragmatique, réaliste et axée sur les besoins du marché

25. Les entreprises se sont engagées en faveur d'une transition verte durable, et elles s'emploient à relever le triple défi mondial du changement climatique, du déclin de la biodiversité et de la pollution. Toutefois, nous soulignons que les trajectoires nationales de transition durable doivent être non seulement fondées sur des données scientifiques, mais aussi réalisables sur le plan technologique et viables d'un point de vue économique. Dans la mesure où il s'agit d'une condition préalable indispensable à la réussite de la coordination internationale, l'OCDE devrait :

- ***Promouvoir des politiques neutres du point de vue technologique*** : les pouvoirs publics doivent s'efforcer de ne pas privilégier certaines technologies pour laisser les marchés impulser l'innovation. Il est urgent que l'OCDE inscrive la neutralité technologique au nombre des principes fondamentaux régissant ses recommandations et ses normes.
- ***Veiller à ce que la tarification carbone corresponde à la réalité des entreprises*** : les mécanismes de tarification du carbone et les dispositifs connexes présentent des risques tout en ouvrant des perspectives. Les travaux de l'OCDE sur la tarification du carbone doivent correspondre à la réalité dans laquelle évoluent les entreprises pour veiller à ce que les politiques de tarification carbone ne pèsent pas trop lourdement sur la croissance économique ni n'entraînent des déséquilibres concurrentiels.
- ***Promouvoir de bonnes pratiques réglementaires*** : l'OCDE doit redoubler d'efforts pour encourager les analyses d'impact de la réglementation, les évaluations ex post et la cohérence internationale. Il est crucial de simplifier la mise en conformité, d'adopter le principe d'une réglementation supprimée pour toute nouvelle réglementation adoptée, et d'utiliser des clauses d'extinction. Par ailleurs, il est essentiel de mettre en place des plateformes faciles à utiliser pour le dépôt des demandes auprès des instances de réglementation et des lignes directrices claires pour garantir une application juste de la réglementation.
- ***Renforcer la sécurité énergétique*** : la récente crise énergétique a mis en lumière les risques d'une dépendance excessive à l'égard d'un nombre limité de sources énergétiques. L'OCDE doit soutenir les politiques publiques qui concilient la fiabilité, l'accessibilité financière et la réduction des émissions en veillant à ne pas compromettre la compétitivité industrielle. En particulier, le projet de *Guide de l'OCDE à l'intention des institutions financières sur des politiques crédibles de sortie du charbon* ne doit pas compromettre la stabilité des approvisionnements en énergie et ne devrait pas inciter les institutions financières à céder certains actifs comme le charbon et l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement sans un examen approfondi et l'obtention d'un consensus.

Stimuler l'action environnementale par le biais des échanges

26. L'OCDE devrait faire en sorte d'inspirer des collaborations et des actions mondiales en faveur d'un avenir durable. La libéralisation des échanges constitue une occasion de premier plan de favoriser la création, le déploiement et la diffusion de biens et services environnementaux. En parallèle, il est fondamental que les initiatives en faveur de la durabilité qui sont mises en œuvre viennent compléter les relations commerciales actuelles et l'ordre mondial fondé sur des règles, notamment en ce qui concerne

les mesures de nature à éviter les fuites de carbone. Ces mesures ne doivent pas aboutir à une discrimination arbitraire ou injustifiable ni imposer des restrictions déguisées au commerce international.

- **Promouvoir les efforts de libéralisation des échanges** : la plupart des défis environnementaux ont une dimension mondiale et aucun pays ne peut les régler seul. Pour favoriser l'élaboration, la diffusion et le déploiement de solutions climatiques, l'OCDE devrait intensifier ses efforts visant à imprimer un élan en faveur de la libéralisation des échanges de biens et de services écologiques à faible intensité de carbone.
- **Diffuser les analyses sur les politiques commerciales et environnementales** : garantir que les politiques environnementales ne créent pas de barrières inutiles aux échanges et aux activités économiques, conformément aux règles internationales telles que l'OTC de l'OMC, la CCNUCC et l'Accord de Paris, en produisant des éléments probants communs sur leur conception technique, leurs conséquences sur l'économie et leur efficacité environnementale.
- **Mettre en garde contre des politiques qui « sélectionnent les gagnants »** : l'OCDE devrait aider les Membres et les pays partenaires à adopter des mesures de soutien à l'économie qui soient conçues de manière ciblée, non discriminatoire, proportionnée, transparente et temporaire - en les assortissant, de préférence, de clauses d'extinction automatique et de « stratégies de sortie » claires.

Promouvoir le dialogue et la convergence des réglementations

27. La promotion du dialogue et de la coordination réglementaire fondés sur des données scientifiques, permet de réduire au minimum les obstacles aux échanges. L'OCDE peut contribuer à faire en sorte que la réglementation ne soit pas plus restrictive pour le commerce que nécessaire. Il pourrait s'agir notamment des initiatives sectorielles suivantes pour :

- **Établir des cadres directement applicables pour régir les échanges liés à l'économie circulaire** : la mise en œuvre sur le terrain de la Décision du Conseil de l'OCDE sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets destinés à des opérations de valorisation se heurte à plusieurs obstacles opérationnels, à des délais de réponse excessivement longs de la part des autorités compétentes et à un manque de numérisation. Les pouvoirs publics des pays de l'OCDE devraient veiller à ce que la Décision atteigne ses objectifs de facilitation des échanges transfrontaliers.
- **Encourager la coordination internationale de la mesure des émissions** : éclairer les débats afin de favoriser une compréhension mutuelle des méthodes équitables et transparentes de comptabilisation des émissions par le partage des connaissances et expériences en matière de mesure et de notification des émissions. Faire en sorte que la sécurité et l'efficacité des biens et services environnementaux puissent être vérifiées.
- **Veiller à la cohérence de la réglementation dans les politiques publiques sur l'environnement et les produits chimiques** : le Programme Environnement, santé et sécurité (ESS) de l'OCDE (EHS) devrait continuer à soutenir la mise en place de cadres réglementaires harmonisés évitant une duplication inutile des obligations en matière de conformité.

Développer les infrastructures des échanges et des investissements durables

28. Les infrastructures sont une pièce maîtresse de la croissance économique et du développement durable, mais les déficits d'infrastructures demeurent importants. *Business at OECD* invite l'OCDE à :

- **Renforcer les partenariats public-privé (PPP)** : les pays de l'OCDE doivent mobiliser des capitaux privés afin de financer des projets d'infrastructure, en veillant à maintenir des conditions d'investissement stables et attractives pour les entreprises. Les Principes de l'OCDE pour la participation du secteur privé aux infrastructures devraient s'inspirer des modèles de financement modernes et des bonnes pratiques réglementaires. L'OCDE devrait continuer de promouvoir une

bonne gouvernance dans la passation des marchés publics et la qualité des infrastructures. Le réseau Blue Dot devrait être associé à cet effort.

29. **Éviter la fragmentation des initiatives sur la finance durable** : si l'OCDE contribue certes à façonner les cadres de financement ESG, elle doit veiller à prévenir la fragmentation réglementaire et garantir l'applicabilité pratique des obligations de publication d'informations sur la durabilité et leur interopérabilité à l'échelle mondiale.

Renforcer les relations mondiales de l'OCDE et son élargissement

30. Dans une économie mondiale de plus en plus fragmentée, l'OCDE doit renforcer les valeurs fondamentales d'une gouvernance reposant sur l'économie de marché tout en élargissant sa coopération avec les pays non-Membres. *Business at OECD* soutient fermement les efforts déployés par l'OCDE pour resserrer les liens avec les économies partenaires, faire progresser les processus d'adhésion et renforcer l'influence de l'Organisation dans la gouvernance économique internationale.

Consolider l'engagement de l'OCDE avec les marchés émergents

31. Les programmes régionaux de l'OCDE constituent des plateformes importantes de partage des pratiques exemplaires et de soutien aux réformes structurelles. *Business at OECD* invite l'OCDE à :

- **Faire en sorte que la Stratégie de l'OCDE pour le développement mette l'accent sur le secteur privé** : nous insistons sur le fait que le secteur privé joue un rôle fondamental qui lui permet d'avoir une influence positive sur le développement. Un environnement favorable est une condition préalable indispensable pour que les entreprises commercent avec les pays en développement, y investissent et y fassent des affaires. Pour l'OCDE, cela suppose que l'Organisation doit remettre l'accent sur des échanges et des investissements libres et fondés sur des règles, sur l'État de droit et sur la promotion des normes d'intégrité et de lutte contre la corruption, tout en favorisant le renforcement des capacités ainsi que le dialogue public-privé.
- **Préserver les normes de l'OCDE à titre de référence de la gouvernance économique mondiale** : l'OCDE devrait intensifier ses initiatives visant à aider les économies émergentes à se conformer à ses meilleures pratiques dans des domaines tels que la fiscalité, l'intégrité, la politique de la concurrence et les cadres d'investissement. L'Organisation doit résister aux pressions extérieures susceptibles d'affaiblir ses principes et faire porter ses efforts sur une plus large adoption de ses pratiques exemplaires dans le monde entier.
- **Intensifier la coopération en Asie du Sud-Est, en Amérique latine et en Afrique** : ces régions offrent des perspectives économiques importantes ainsi que des défis à relever. À travers son engagement, l'OCDE devrait accorder la priorité aux réformes économiques axées sur le secteur privé, à la transparence réglementaire, à la facilitation des échanges ainsi qu'aux compétences et à l'emploi.

Garantir une approche stratégique et rigoureuse de l'élargissement de l'OCDE

32. Le processus d'adhésion à l'OCDE est un outil efficace en tant que moteur de la réforme économique et de l'harmonisation des politiques publiques au niveau mondial. *Business at OECD* soutient pleinement une démarche transparente et fondée sur des critères de mérite de l'élargissement de l'OCDE, en veillant à ce que les nouveaux Membres respectent les normes élevées de l'Organisation. Alors que huit pays sont engagés dans un processus d'adhésion, *Business at OECD* invite l'OCDE à :

- **Garantir l'alignement des politiques publiques à long terme** : le processus d'adhésion doit mettre l'accent sur des réformes économiques et de gouvernance durables, plutôt que sur des considérations d'action publique à court terme.
- **Évaluer avec rigueur l'environnement des affaires et le climat d'investissement** : chaque candidat devrait être évalué en se fondant sur son engagement à respecter les normes de l'OCDE. Pour préserver la crédibilité de l'Organisation, les candidats à l'adhésion doivent s'engager pleinement à adhérer aux normes et aux principes de l'OCDE, notamment en matière d'échanges, de fiscalité, de concurrence et de gouvernance.
- **Accroître la participation des entreprises dans les discussions d'adhésion** : l'OCDE devrait solliciter activement les contributions des entreprises — qui sont établies dans les pays candidats et y exercent des activités — afin d'évaluer les conséquences pratiques des réformes économiques.

Définir une approche cohérente vis-à-vis de la Chine

33. Le rôle de la Chine dans l'économie mondiale présente à la fois des possibilités et des défis à relever. L'OCDE doit faire en sorte que cette collaboration avec la Chine repose sur des principes clairs qui promeuvent la concurrence loyale, l'harmonisation réglementaire et la transparence économique. Nous invitons l'OCDE à :

- **Renforcer sa présence en Chine** : cette démarche devrait viser à améliorer les capacités de l'OCDE à suivre les tendances du marché, à dialoguer avec les responsables de l'action publique et à favoriser le dialogue sur les normes de l'OCDE.
- **Encourager l'alignement de la Chine sur les principes de l'OCDE** : Il s'agit notamment de la protection de la propriété intellectuelle, de l'ouverture commerciale et des politiques d'investissement non discriminatoires.
- **Pallier les déséquilibres** : l'OCDE devrait analyser et mettre en évidence les domaines où l'intervention de l'État, les subventions industrielles et les transferts de technologie forcés créent des déséquilibres et des excédents de capacité sur les marchés mondiaux.

Mettre l'économie numérique au service d'une prospérité partagée

34. L'économie numérique, dans laquelle les entreprises jouent un rôle de premier plan, est un levier essentiel de l'innovation, de la productivité, de la croissance économique mondiale et du progrès sociétal. Néanmoins, les entreprises restent confrontées à des défis tels que l'inégalité de la transformation numérique, la fragmentation réglementaire et les obstacles aux flux de données. L'OCDE doit maintenir son dialogue multipartite pour faire progresser les politiques publiques favorisant l'innovation numérique dans tous les secteurs au bénéfice de l'économie et de la société, tout en tenant compte des risques.

Faire progresser l'ouverture des marchés numériques et la connectivité

35. Le commerce numérique et les modèles économiques fondés sur des données sont indispensables à la prospérité économique. *Business at OECD* invite l'OCDE à :

- **Renforcer le programme d'ouverture des marchés numériques** : les travaux de l'OCDE sur les échanges numériques doivent garantir la libre circulation des flux transfrontières de données, éviter les exigences d'adaptation des données au contexte local et promouvoir l'interopérabilité des réglementations numériques.
- **Souligner les retombées positives de la Déclaration conjointe sur le commerce électronique** : l'OCDE et les pouvoirs publics devraient soutenir plus avant la dynamique de progrès impulsée par la Déclaration conjointe sur le commerce électronique.

- **Obtenir un moratoire durable sur les droits de douane pour les transmissions électroniques :** *Business at OECD* soutient fermement le plaidoyer de l'OCDE en faveur de l'interdiction durable des droits de douane sur les transmissions électroniques, en préservant l'efficacité et la rentabilité des échanges électroniques par rapport à leur coût.

Réduire la fracture numérique pour les PME et les marchés émergents

36. Les petites et moyennes entreprises (PME) éprouvent souvent des difficultés à adopter les technologies numériques en raison de leurs ressources limitées, de problèmes d'échelle pour accéder au financement et des charges réglementaires. L'OCDE devrait :

- **Renforcer l'Initiative mondiale sur le numérique pour les PME :** *Business at OECD* soutient la poursuite des travaux de l'OCDE visant à améliorer l'accès des PME aux outils numériques, à l'IA et aux solutions infonuagiques et participe activement à cette Initiative mondiale de l'OCDE sur le numérique pour les PME.
- **Renforcer les investissements dans les infrastructures numériques, notamment dans les économies émergentes :** l'OCDE devrait promouvoir des politiques publiques qui facilitent les investissements du secteur privé dans une connectivité à haut débit et des infrastructures numériques à la fois sûres et durables, en facilitant ainsi l'accès à la connectivité afin de réduire la fracture numérique mondiale.

Doter les individus des compétences nécessaires à la transformation numérique

37. Les savoirs fondamentaux, les compétences en STIM et les qualifications requises pour gérer la transformation numérique de nos économies et de nos sociétés seront indispensables pour préserver la compétitivité.

- **Les technologies numériques, notamment l'IA, se généralisant de plus en plus, la modernisation des connaissances et des compétences est une nécessité pour tous :** les programmes éducatifs doivent mieux correspondre aux besoins du marché du travail et à la numérisation des produits et services. À cet égard, nous soutenons les initiatives de l'OCDE visant à promouvoir l'orientation précoce, la formation en milieu professionnel, le développement des compétences et les systèmes de mise en relation axés sur les compétences numériques.

Accroître la cohérence du cadre réglementaire applicable à l'économie numérique

38. Les divergences entre les réglementations nationales dans des domaines tels que la cybersécurité et la gouvernance des données confrontent les entreprises à des difficultés de conformité et freinent l'innovation. Nous invitons l'OCDE à :

- **Promouvoir la cohérence de la réglementation au niveau international :** l'OCDE devrait œuvrer à la mise en place de cadres cohérents à l'échelle mondiale en matière de gouvernance des données et de cybersécurité, en veillant à ce que les entreprises ne soient pas confrontées à des réglementations nationales contradictoires.
- **Accroître le nombre de pays adhérant à la Déclaration de l'OCDE sur l'accès des pouvoirs publics aux données à caractère personnel :** davantage de pays devraient être encouragés à s'engager en faveur des principes de l'OCDE sur le respect de la vie privée et l'accès aux données, en garantissant une approche équilibrée entre la sécurité et la croissance économique.
- **Renforcer la résilience face aux cybermenaces :** l'OCDE devrait intensifier sa coopération avec les entreprises afin de réduire la fragmentation réglementaire, et mettre au point des pratiques exemplaires pour atténuer les risques liés à la cybersécurité, la réponse aux incidents et la sécurité des chaînes d'approvisionnement.

Favoriser la nouvelle vague d'innovations numériques

39. L'OCDE devrait soutenir les technologies novatrices et émergentes en veillant à ce que les cadres d'action favorisent l'innovation plutôt que de l'entraver. Le Forum mondial de l'OCDE sur la technologie est un lieu de dialogue important pour aborder les questions relatives aux technologies émergentes, notamment pour dialoguer avec les pays participants en qualité de non-Membres de l'OCDE. *Business at OECD* invite l'OCDE à :

- ***Adopter des approches réglementaires favorables à l'innovation*** : l'OCDE devrait faire en sorte que les politiques du numérique soient neutres du point de vue technologique, agiles, propices au jeu de la concurrence et à ce qu'elles ne privilégient pas les solutions soutenues par les pouvoirs publics au détriment des innovations dans le secteur privé.
- ***Reconnaître les biens publics numériques tout en garantissant la concurrence sur le marché*** : les pouvoirs publics déployant les infrastructures publiques numériques, l'OCDE devrait préconiser une approche de la concurrence qui permet la participation du secteur privé et évite d'exclure l'innovation.

Progresser vers une gouvernance et une collaboration à l'échelle mondiale dans le domaine de l'intelligence artificielle

40. L'IA transforme les économies en ouvrant la voie à de nouvelles perspectives pour les entreprises et en modifiant en profondeur les marchés du travail. Même s'il reste un volume considérable de travail à consacrer à la gouvernance et à la sécurité de l'IA, on assiste à une utilisation et à un déploiement croissants de la technologie dans tous les secteurs et à l'émergence de questions telles que la PI, le respect de la vie privée et d'autres aspects liés à la cybersécurité.

41. La fragmentation de la réglementation, les préoccupations d'ordre éthique et les risques liés à la concurrence géopolitique ont également un impact sur l'adoption de l'IA. En s'appuyant sur ses Principes sur l'IA, l'OCDE doit jouer un rôle de premier plan pour faire progresser la bonne gouvernance pour une IA digne de confiance, en favorisant la collaboration à l'échelle mondiale et en garantissant une approche équilibrée qui stimule l'innovation tout en atténuant les risques.

Améliorer la coordination des politiques publiques et la bonne gouvernance en matière d'IA

42. *Business at OECD* soutient fermement la cohérence et l'interopérabilité à l'échelle mondiale de la gouvernance, des normes et des politiques réglementaires en matière d'IA et souligne le rôle de chef de file de l'OCDE dans ce domaine. Nous invitons l'OCDE à :

- ***Promouvoir l'interopérabilité réglementaire*** : il convient d'harmoniser les politiques en matière d'IA à l'échelle mondiale afin de faire en sorte que les entreprises puissent déployer des solutions d'IA dans plusieurs juridictions. L'OCDE devrait faciliter le dialogue sur les politiques afin de réduire les divergences entre les réglementations et de promouvoir l'interopérabilité des normes d'IA. Le cadre de notification accompagnant le processus du G7 d'Hiroshima sur l'IA constitue une avancée importante pour faciliter la transparence et l'interopérabilité.
- ***Favoriser la mise en œuvre des principes de l'OCDE en matière d'IA*** : si les principes de l'OCDE en matière d'IA constituent une base solide, des travaux complémentaires devront être menés pour garantir leur application cohérente et leur mise en œuvre dans les différents secteurs et juridictions, y compris dans les pays non-membres de l'OCDE. Nous saluons donc l'initiative visant à développer un guide de mise en œuvre des principes de l'OCDE en matière d'IA.
- ***Mettre en œuvre les Principes de l'IA au-delà du cercle des Membres de l'OCDE*** : le nouveau Partenariat Mondial sur l'IA (PMIA) dans le cadre de l'OCDE est une étape prometteuse dans sa

mission de mise en œuvre d'une IA centrée sur l'humain, sûre, sécurisée et digne de confiance, telle qu'elle est définie dans les principes de l'OCDE relatifs à l'IA.

- ***Faire en sorte que la gouvernance de l'IA reste propice à l'innovation*** : l'OCDE doit veiller à ce que les politiques publiques favorisent l'innovation en matière d'IA et à ce que les approches réglementaires permettent le déploiement de l'IA dans tous les secteurs sans créer d'obstacles inutiles.
- ***Améliorer les méthodologies d'évaluation des risques liés à l'IA*** : les pouvoirs publics doivent adopter une gouvernance de l'IA fondée sur des données probantes, en se concentrant sur les risques réels plutôt que sur des préoccupations théoriques. L'OCDE devrait diriger les efforts visant à élaborer des cadres communs de classification des risques liés à l'IA, en évitant des exigences de conformité excessivement sévères qui pourraient ralentir l'adoption de l'IA et freiner la compétitivité.

Encourager une adoption responsable de l'IA dans tous les secteurs

43. L'IA a un potentiel de transformation dans tous les secteurs, notamment la santé, l'éducation et la finance. Dans ce contexte, nous invitons l'OCDE à :

- ***Garantir la cohérence de l'IA dans tous les secteurs*** en coordonnant les travaux fondés sur les Principes de l'IA entre les différents comités de l'OCDE et avec le soutien du Projet horizontal de l'OCDE sur l'IA.
- ***Élaborer des politiques publiques en faveur de l'amélioration des compétences en matière d'IA sur les marchés du travail*** : les pouvoirs publics doivent collaborer avec les entreprises pour préparer les travailleurs aux changements induits par l'IA dans tous les secteurs, en veillant à ce que l'adoption de l'IA stimule la productivité tout en offrant de nouvelles possibilités aux employés.

Favoriser les flux transfrontières de données au service du développement de l'IA

44. Les modèles d'IA reposent sur des données de qualité, mais les lois sur l'adaptation des données au contexte local et les restrictions imposées aux échanges transfrontières menacent l'innovation en matière d'IA. L'OCDE doit :

- ***Veiller à ce que les politiques d'IA soient alignées sur les cadres de gouvernance des données et de protection de la vie privée*** : les pouvoirs publics doivent adopter des cadres de gouvernance de l'IA équilibrés qui protègent la vie privée tout en permettant un partage responsable des données pour le développement de modèles d'IA.
- ***Soutenir la croissance économique faisant appel à l'IA grâce à la coopération internationale*** : l'OCDE devrait collaborer avec ses partenaires du G7 et du G20 pour faire en sorte que les politiques en matière d'IA favorisent la compétitivité économique et la collaboration transfrontière en matière d'IA.
- ***Parvenir à un équilibre entre la sécurité et l'innovation*** : s'il convient de répondre aux préoccupations de sécurité nationale liées à l'IA, les politiques en la matière ne doivent pas devenir des outils protectionnistes qui entravent la coopération internationale dans le domaine de l'IA.

Notre réseau mondial

Membres nationaux de *Business at OECD (BIAC)*

Australie	Chambre de commerce et d'industrie australienne (ACCI)
Autriche	Fédération des industries autrichiennes (IV)
Belgique	Fédération des entreprises de Belgique (VBO FEB)
Canada	Chambre de commerce du Canada
Chili	Confédération de la production et du commerce du Chili (CPC)
Colombie	Association nationale des entreprises de Colombie (ANDI)
Costa Rica	Union des chambres et associations des entreprises du secteur privé du Costa Rica (UCCAEP)
Costa Rica	Chambre des industries du Costa Rica (CICR)
République tchèque	Confédération des industries de la République tchèque (SP)
Danemark	Confédération des employeurs danois (DA)
Danemark	Confédération de l'industrie danoise (DI)
Estonie	Confédération des employeurs estoniens
Finlande	Confédération des industries finlandaises (EK)
France	Mouvement des entreprises de France (MEDEF)
Allemagne	Confédération des associations allemandes d'employeurs (BDA)
Allemagne	Fédération des industries allemandes (BDI)
Grèce	Fédération grecque des entreprises (SEV)
Hongrie	Confédération des employeurs et des industriels hongrois (MGYOSZ)
Hongrie	Association nationale des entrepreneurs et employeurs (VOSZ)
Islande	Confédération des entreprises islandaises (SA)
Irlande	Confédération irlandaise des entreprises et des employeurs (Ibec)
Israël	Association des industriels d'Israël (MAI)
Italie	Association des sociétés cotées italiennes (Assonime)
Italie	Confédération générale de l'industrie italienne (Confindustria)
Italie	Fédération italienne de la banque, de l'assurance et de la finance (FeBAF)
Japon	Fédération des entreprises japonaises (Keidanren)

Corée du Sud	Fédération des industries coréennes (FKI)
Lettonie	Confédération des employeurs de Lettonie (LDDK)
Lituanie	Confédération lituanienne des industriels (LPK)
Luxembourg	Fédération des industriels luxembourgeois (FEDIL)
Mexique	Confédération des employeurs de la République du Mexique (COPARMEX)
Pays-Bas	Confédération néerlandaise de l'industrie et des employeurs (VNO-NCW)
Nouvelle-Zélande	BusinessNZ
Norvège	Confédération des entreprises norvégiennes (NHO)
Portugal	Confédération des entreprises portugaises (CIP)
Pologne	Confédération polonaise Lewiatan
Slovaquie	Union nationale des employeurs (RÚZ)
Slovénie	Association des employeurs de Slovénie (ZDS)
Espagne	Confédération des employeurs et des industries d'Espagne (CEOE)
Suède	Confédération des entreprises suédoises
Suisse	Économie suisse — Fédération des entreprises suisses
Suisse	Union patronale suisse (UPS)
Türkiye	Confédération turque des associations d'employeurs (TISK)
Türkiye	Union turque des chambres et marchés de matières premières (TOBB)
Türkiye	Association turque de l'industrie et des affaires (TÜSIAD)
Royaume-Uni	Confédération de l'industrie britannique (CBI)
États-Unis	Conseil des États-Unis pour le commerce international (USCIB)

Annexes

Autres priorités pour les entreprises en 2025

Encadré 1 : Cinq ans après la pandémie : renforcer la résilience des systèmes de santé

45. La santé est une pièce maîtresse de la sécurité nationale, de la croissance économique et du bien-être de la société. Il est à la fois urgent et nécessaire de renforcer les systèmes de santé afin qu'ils soient centrés sur le patient, préventifs, axés sur la technologie et financièrement viables. En favorisant l'innovation et l'investissement intersectoriels qui sont tributaires de la protection des droits de propriété intellectuelle, nous pouvons renforcer la résilience des systèmes de santé en tant que levier de la stabilité économique. Les messages clés suivants indiquent comment l'OCDE peut accroître son impact dans ces domaines :

- ***Faire de la santé un élément central de la résilience économique*** : l'investissement dans la santé renforce la productivité de la main-d'œuvre, la viabilité budgétaire et la compétitivité mondiale. L'OCDE devrait intégrer la santé dans la planification économique au sens large et promouvoir la collaboration entre les ministères de la Santé, des Finances, du Travail et de l'Innovation.
- ***Favoriser des systèmes de santé axés sur la prévention*** : la prévention permet de réduire les coûts des soins de santé et de renforcer la stabilité budgétaire. L'OCDE devrait plaider en faveur de politiques publiques qui mettent l'accent sur le dépistage précoce, sur la vaccination et sur des soins axés sur la valeur. Notre note de position sur l'activité physique met en avant le rôle qu'elle joue dans l'amélioration de la santé et des résultats économiques.
- ***Mettre la technologie et l'IA au service de systèmes de santé durables*** : l'IA et la santé numérique peuvent améliorer le diagnostic, l'affectation des ressources et les traitements personnalisés. L'OCDE devrait soutenir la gouvernance des données, l'interopérabilité et des cadres éthiques de l'IA afin de stimuler l'innovation tout en préservant la sécurité et le respect de la vie privée.
- ***Renforcer les partenariats public-privé pour l'innovation en santé*** : la collaboration entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile est essentielle pour moderniser les systèmes de santé. Les politiques publiques devraient récompenser l'innovation tout en maintenant un accès équitable aux nouveaux traitements. L'OCDE devrait promouvoir des partenariats structurés afin de renforcer la résilience du personnel, la préparation aux crises et les infrastructures de santé numériques.
- ***Promouvoir des investissements intelligents dans le domaine de la santé pour plus d'efficacité budgétaire*** : des investissements ciblés dans la prévention, les soins primaires et les traitements innovants peuvent abaisser les coûts, accroître la productivité et améliorer les résultats en matière de santé. L'OCDE devrait encourager les politiques qui considèrent les dépenses de santé comme un investissement stratégique pour la stabilité économique à long terme.

Encadré 2 : Amérique latine et Caraïbes : le rôle des entreprises

46. Dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC), les entreprises jouent un rôle central pour faire progresser l'inclusion sociale et le développement économique. L'OCDE peut soutenir ces efforts en relevant les principaux défis et en défendant des politiques publiques qui favorisent un environnement propice aux entreprises. Dans cette optique, une des priorités de l'OCDE devrait être de renforcer la gouvernance économique et de promouvoir la modernisation institutionnelle en Amérique latine afin de lutter contre l'instabilité politique et l'incertitude juridique. Le renforcement de l'indépendance de la justice est essentiel pour garantir une application équitable et impartiale des lois.

47. Les recommandations suivantes sont extraites de notre document d'orientation sur les Priorités pour la région ALC, présenté à l'occasion du 3^e Sommet ministériel de l'OCDE sur l'inclusion sociale dans la région ALC qui s'est tenu en 2024.

- **Promouvoir un climat favorable à l'investissement dans la région ALC :** l'OCDE devrait faire face aux défis liés à la gouvernance dans la région ALC en apportant un éclairage sur les obstacles à l'investissement et les contraintes réglementaires, en mettant à profit le processus d'adhésion pour aligner les pays sur les normes de l'OCDE et en suscitant des réformes pour améliorer le climat des affaires.
- **Mettre en avant la contribution positive des entreprises :** l'OCDE devrait mettre en valeur le rôle des entreprises dans la création d'emplois, les actions en faveur du développement des compétences et l'amélioration de l'accès aux services essentiels, en s'appuyant sur un cadre d'action publique favorable aux entreprises.
- **Favoriser l'inclusion numérique et financière :** l'OCDE devrait plaider en faveur d'investissements dans les infrastructures afin d'améliorer l'accès internet et la connectivité dans les zones mal desservies de la région ALC, promouvoir la collaboration entre le secteur public et le secteur privé afin de développer les compétences et la culture numériques et inciter les pouvoirs publics à intégrer les compétences numériques dans leurs programmes d'enseignement.
- **Mettre l'accent sur l'éducation et les compétences :** l'OCDE devrait promouvoir un système d'éducation et d'accueil des jeunes enfants de qualité et combler les déficits d'infrastructures dans la région ALC, encourager les partenariats entre les entreprises et les établissements d'enseignement afin d'améliorer les compétences et la culture numériques et faire en sorte que les programmes d'éducation répondent aux besoins de compétences actuels et futurs. L'Organisation devrait promouvoir des politiques facilitant l'emploi formel des migrants en supprimant certains obstacles tels que la reconnaissance des qualifications et les permis de travail et en facilitant l'accès aux services financiers.

Encadré 3 : Pallier les pénuries de main-d'œuvre

48. Les tensions sur les marchés du travail restent une préoccupation majeure pour les entreprises. La généralisation de cette problématique a également été soulignée dans la dernière édition des *Perspectives économiques de l'OCDE* et nous nous félicitons que l'OCDE préconise une action volontariste dans ce domaine. L'OCDE doit continuer de formuler des recommandations globales auprès des pouvoirs publics afin de favoriser des marchés du travail inclusifs et flexibles qui permettent aux entreprises d'avoir accès à de la main-d'œuvre qualifiée. Les pénuries de main-d'œuvre persistantes rendent encore plus nécessaire la mobilisation de tous les pans de la société, y compris les jeunes, les femmes et les personnes âgées, dans le but de réduire les niveaux d'inactivité, en particulier à la lumière des changements démographiques et de la transformation numérique.

49. Pour remédier à la « double pénurie de compétences », la formation doit se rapprocher de la demande sur le marché du travail, notamment en matière de compétences numériques. Nous invitons l'OCDE à promouvoir l'orientation précoce, la formation en milieu professionnel, le développement des compétences et à engager une action volontariste pour remédier à l'inadéquation des compétences. Le **projet international d'évaluation de l'enseignement et de la formation professionnels (PISA-EFP)** devrait contribuer à rendre l'EFP plus attractifs et ainsi jouer un rôle important pour permettre aux travailleurs d'acquérir des compétences professionnelles spécialisées. L'OCDE devrait notamment favoriser les compétences liées à la filière STIM, promouvoir une logique d'embauche axée en priorité sur les compétences et reconnaître les compétences non traditionnelles ainsi que la diversité des parcours professionnels.

50. La formation professionnelle doit reposer sur un socle solide de compétences fondamentales, ce qui oblige à une réforme de l'enseignement général pour mieux répondre aux besoins de la nouvelle génération. Cette problématique ressort clairement des **résultats aux tests PISA**, qui sont en baisse dans de nombreux pays. Le renforcement de l'enseignement de base permettra de rendre la formation professionnelle plus efficace et pertinente.

51. Une immigration professionnelle régulière constitue un autre pilier important pour une stratégie intégrée visant à garantir une offre de main-d'œuvre qualifiée. En parallèle, nous rappelons que les employeurs constituent la meilleure source d'informations en ce qui concerne les compétences recherchées et leur rôle est essentiel pour une intégration réussie des travailleurs étrangers sur les marchés du travail. *Business at OECD* est prêt à travailler avec les pouvoirs publics sur des solutions légales d'immigration qui seraient adéquates et permettraient de répondre aux besoins spécifiques du marché du travail.

Encadré 4 : Progresser vers une agriculture durable grâce à l'innovation numérique

52. L'agriculture est au cœur de la sécurité alimentaire et de la stabilité économique. Pour assurer une croissance durable de la productivité, il convient d'adopter une approche équilibrée qui intègre les objectifs environnementaux et le progrès économique et social. L'OCDE doit collaborer étroitement avec les pouvoirs publics et le secteur privé afin d'élaborer des politiques qui stimulent l'innovation agricole tout en aidant les agriculteurs à adopter des pratiques durables.

- **Une agriculture durable au service de la sécurité alimentaire** : l'agriculture doit être à la fois productive et respectueuse de l'environnement. Les débats actuels accordent souvent la priorité aux préoccupations environnementales plutôt qu'aux pratiques agricoles essentielles, ce qui risque d'aboutir à des politiques fragilisant la production alimentaire. Une démarche plus intégrée valorisant à la fois les méthodes agricoles et la durabilité garantira la sécurité alimentaire et la résilience à long terme.
- **Agriculture numérique et innovation technologique** : l'agriculture de précision, la biotechnologie et les solutions agricoles basées sur l'IA améliorent la productivité tout en réduisant son impact sur l'environnement. L'OCDE devrait promouvoir des politiques publiques d'ouverture des échanges qui facilitent l'accès à ces innovations, en veillant à ce que les agriculteurs disposent des outils nécessaires pour améliorer l'efficacité, gérer les ressources de manière durable et s'adapter aux défis climatiques.
- **Soutenir les agriculteurs dans le cadre de la transition écologique** : nombreux sont les agriculteurs confrontés à des difficultés financières et structurelles dans le cadre de l'adoption de pratiques durables. Les politiques publiques devraient prévoir des incitations ciblées, des initiatives de renforcement des capacités et une aide financière pour assurer une transition sans heurts vers une agriculture régénératrice tout en maintenant sa rentabilité et l'alignement sur les objectifs de développement durable (ODD).
- **Une approche collaborative de la croissance durable** : la coopération intersectorielle est nécessaire pour parvenir à une productivité agricole durable. Les pouvoirs publics, les entreprises et les établissements de recherche doivent travailler de concert pour promouvoir des solutions fondées sur la science, éliminer les obstacles à l'innovation et harmoniser les politiques qui concilient la santé environnementale et la viabilité économique. En prônant un dialogue ouvert et une collaboration stratégique, l'OCDE peut contribuer à façonner un secteur agricole résilient et prêt pour l'avenir.
- **Mobiliser des financements** : les investissements dans l'adaptation peuvent renforcer la résilience dans des secteurs clés comme l'agriculture, la gestion des eaux et les infrastructures, pour finalement réduire les coûts et soutenir une croissance durable. Pour y parvenir, il est nécessaire d'aligner les actions entre les différents secteurs afin de mobiliser des financements de sources publiques et privées destinés à soutenir les agriculteurs dans leur transition vers une agriculture durable, en comblant le déficit de financement de l'adaptation par des technologies innovantes et scientifiques, des mesures incitatives et des mises à jour réglementaires.